

DOSSIER PRATIQUE

SUR LA PRODUCTION OVINE

Module 3 Sessions 1, 2 et 3

Programme d’Appui aux Dynamiques Productives

Document realisé par : Cécile DANIEL CLARYS (CELCOR/PADYP)

Date : 01 juin 2012

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 1

AVERTISSEMENT 2

1. PARTIE I : AMELIORATION DES ELEVAGES OVINS 3

1.1. LOGEMENT 3

1.1.1. Emplacement 3

1.1.2. Surface 3

1.1.3. Accessoires 4

1.1.4. Production de fumier 4

1.1.5. Entretien de la bergerie 4

1.2. REPRODUCTION 4

1.2.1. Age de reproduction des ovins 4

1.2.2. Cycle de reproduction 4

1.3. ALIMENTATION 4

1.3.1. Distribution de fourrages : 5

1.3.2. Alimentation des brebis en reproduction 5

1.3.3. Abreuvement 6

1.4. MAINTENIR SES ANIMAUX EN BONNE SANTE 6

1.4.1. Contention d’un petit ruminant 6

1.4.2. Soins aux agneaux 6

1.4.3. Vaccination (Voir le Vétérinaire) 6

1.4.4. Déparasitage 7

2. PARTIE II : PATHOLOGIES DES OVINS 8

2.1. MALADIES PARASITAIRES 8

2.1.1. Parasites digestifs 8

2.1.2. Parasites externes 9

2.2. MALADIES TRANSMISES PAR LES INSECTES 9

2.2.1. La cowdriose 9

2.2.2. La bluetongue (fièvre catarrhale du mouton) 10

2.2.3. La piroplasmose (babésiose) 11

2.3. LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR) 11

2.4. LE PIETIN 13

2.5. LES CHARBONS 14

2.6. LA RAGE 14

AVERTISSEMENT

Ce document est destiné aux conseillers CEF et CdG OP qui travaillent au sein du PADYP afin d’appuyer le renforcement de leur capacité d’analyse et de diagnostic.

Ce dossier n’est pas exhaustif ni figé, il reste un guide pratique qui donne des connaissances et des conseils pratiques et généraux. Il a été élaboré pour compléter une formation sur les conseils en production animale. Cette formation a eu une approche participative dans le cadre d’une démarche pédagogique active. Les conseillers ont exprimé leurs savoirs et développé leurs savoir-être ainsi que leurs savoir-faire grâce à des jeux de rôle, des travaux de sous-groupe et des photolangages. Le guide complète la formation.

Toutes les informations et connaissances de ce guide ne sont pas à prendre au pied de la lettre. L’idée est d’apporter des éléments de base que chacun devra relativiser et adapter en fonction de son milieu et des cas à étudier.

Les conseillers CEF ou CdG OP ne sont pas des spécialistes de l’élevage mais en tant que conseillers généralistes, ils doivent maîtriser des bases et des référentiels technico-économiques pour pouvoir donner des conseils pertinents et efficaces et orienter les producteurs vers des techniciens spécialistes quand c’est nécessaire.

**Les conseillers CEF et CdG OP ne sont pas habilités à prescrire des traitements vétérinaires. Dans le cas de suspicion d’une maladie, ils ont le devoir d’alerter le vétérinaire le plus proche.**

1. PARTIE I : AMELIORATION DES ELEVAGES OVINS

Les ovins sont des animaux relativement faciles à élever. Ils offrent des avantages puisque c’est une espèce à cycle court qui permet de gagner rapidement de l’argent. En tant que ruminants, ils sont très proches des bovins sur les plans d’élevage et de pathologie. Ce fascicule permet néanmoins de préciser quelques points spécifiques aux ovins, eux-mêmes assez comparables aux caprins.

**Précisions** :

Le **mouton** (Ovis aries) est un mammifère domestique herbivore de la famille des bovidés, de la sous-famille des caprinés et du genre Ovis. L'animal jeune est l'agneau (féminin : agnelle), la femelle est la brebis et le mâle est le bélier.

La **chèvre domestique** est un mammifère herbivore et ruminant, appartenant à la famille des bovidés, sous-famille des caprinés ou caprins. Les mâles sont appelés boucs, les petits sont des chevreaux (ou cabris). Le mâle castré peut être appelé menon.

* 1. LOGEMENT

Le logement des ovin/caprins présente plusieurs objectifs :

* protéger les animaux contre les intempéries, les prédateurs ;
* faciliter les soins aux animaux ;
* faciliter l’alimentation des animaux et éviter le gaspillage ;
* faciliter le suivi d’élevage ;
* produire du fumier.
	+ 1. Emplacement

Placer la bergerie sur un terrain sec, ensoleillé et proche de la maison. La bergerie peut être construite en matériaux locaux : toit en chaumes, murs en briques, terre ou bois, sol en terre battue.

* + 1. Surface

La bergerie doit être spacieuse et agencée de manière pratique. Elle doit être bien aérée pour créer une atmosphère saine. Il faut prévoir des box séparés pour les différentes catégories d’animaux :

* maternité (où mettre les femelles gestantes 3 jours avant la mise-bas et 5 jours après la mise-bas) ;
* box des jeunes ;
* box des femelles et animaux à l’engrais ;
* box des mâles ;

Il faut une partie couverte et une courette :

* Aire de couchage (partie couverte) : 1 animal / m2.
* Aire de détente (courette) : 2 à 6 m2 par animal.
	+ 1. Accessoires

La bergerie doit être équipée pour chaque box de :

* une mangeoire ;
* un râtelier ;
* un abreuvoir ;
* une porte de largeur telle, que 2 animaux peuvent passer.

Les mangeoires, abreuvoir et râtelier doivent être à la hauteur de la tête des animaux (adapter la mangeoire des jeunes à leur taille).

On placera un pédiluve devant la porte de la bergerie où pourront passer les animaux en rentrant le soir.

Comme dans une étable fumière, on pourra prévoir un étage pour stocker les fanes et pailles en hauteur et à l’ombre.

* + 1. Production de fumier

De même qu’en étable améliorée pour les bovins, on peut produire du fumier dans une bergerie. On suivra les mêmes consignes.

* + 1. Entretien de la bergerie

On suivra les mêmes instructions que pour l’étable.

* 1. REPRODUCTION
		1. Age de reproduction des ovins

La femelle a ses premières chaleurs à 6 mois mais il faut la mettre à la reproduction à partir de 8 mois. On réforme les femelles à partir de 5 ans. Le mâle doit, de préférence, être changé tous les ans.

* + 1. Cycle de reproduction

Le cycle de la femelle est de 21 jours : le délai entre 2 chaleurs est de 14 à 19 jours. Après un agnelage, la brebis revient en chaleurs après 4 à 8 semaines.

La durée des chaleurs est de 1 à 2 jours. Il faut attendre le 2ème jour pour la saillie, pour avoir de meilleurs résultats. La durée de gestation est de 5 mois : une brebis peut donc faire 2 agnelages par an, ce qui donnera de 2 à 4 agneaux par brebis et par année.

Les agneaux sont sevrés à partir de 4 mois (mettre la brebis à la diète pendant 24 heures et séparer les petits de la mère).

Pour de bons résultats de reproduction, on conseille 1 bélier pour 30 femelles.

* 1. ALIMENTATION

Les ovins sont des ruminants, comme les bovins. Leur appareil digestif fonctionne de la même façon. D’une manière générale, on peut donc appliquer aux ovins ce qui est valable pour les bovins.

Il faut fournir une alimentation équilibrée, de qualité (propre) et en quantité suffisante.

Un troupeau sous-alimenté verra ses performances diminuer :

* arrêt de la spermatogenèse ;
* retard de puberté (femelles) ;
* prolongation de l’anoestrus (absence de chaleur) ;
* multiplication des avortements précoces ;
* plus grande sensibilité aux maladies et notamment aux parasites.
	+ 1. Distribution de fourrages :

Des ovins qui pâturent sur des parcours naturels doivent pouvoir pâturer au moins 7 heures par jour. On peut également distribuer des fourrages au râtelier (participation à la production de fumier) : fanes d’arachides, feuilles de manioc, paille de riz, etc.

Il est souhaitable de distribuer des compléments pour obtenir de meilleurs résultats en reproduction, croissance et engraissement. On peut donner :

* maïs ou farine de maïs ;
* manioc sec ;
* brisure et son de riz ;
* tourteaux d’arachide et de coprah.

Voici un exemple de complément qu’on peut fabriquer soi-même :

* 850 g de farineux (maïs, manioc, son de riz, brisure de riz, farine de céréales) ;
* 150 g tourteau ;
* 2,5 g poudre d’os ;
* 3 g sel cuisine.

Distribuer chaque jour 250 g de ce mélange par mouton adulte.

Distribuer jusqu’à 500 g de ce mélange pour une brebis en gestation.

Distribuer 500 à 1000 g de ce mélange pour une brebis allaitante.

* + 1. Alimentation des brebis en reproduction

Il est bénéfique pour les brebis, 2 semaines avant et 2 semaines après l’accouplement, de donner plus à manger à l’animal pour permettre un meilleur taux de natalité (la brebis en meilleur état deviendra gestante plus facilement).

De même, il est bon, 2 semaines avant l’agnelage, de doubler la ration en vert et de complémenter avec 200 à 400 g de complément et d’associer des vitamines.

*NB : le poids et la taille des agneaux à la naissance dépend de l’état de nutrition de la mère durant la deuxième moitié de la gestation. Après la naissance, la croissance dépend de la production laitière de la mère et donc de l’alimentation de la mère. Si on complémente un agneau dès son sevrage, il atteint plus vite son poids adulte et peut être engraissé et vendu plus rapidement.*

* + 1. Abreuvement

Les ovins doivent toujours avoir à disposition de l’eau propre en quantité suffisante. Voici les besoins en eau des moutons selon leur âge :

|  |  |
| --- | --- |
| **Type d’ovin** | **Besoin quotidien en eau** |
| Agneau | 0,5 L |
| Jeune | 1,5 L |
| Adulte | 2,5 L |

* 1. MAINTENIR SES ANIMAUX EN BONNE SANTE
		1. Contention d’un petit ruminant

La contention est l’ensemble des moyens d’assujettissement d’un animal pour éviter ses mouvements de défense au cours d’une intervention. Les procédés de contention varient avec l’espèce animale et l’opération projetée.

Pour contenir un petit ruminant, contraindre l’animal à aller dans un espace restreint, cela évite d’avoir à beaucoup courir. On peut utiliser le système du lasso avec une corde munie d’un nœud coulant. Une méthode sportive consiste à se saisir de la patte du mouton quand il passe à portée, on tient bon la patte et on attrape ensuite le mouton par le cou. On l’immobilise alors en l’asseyant sur les reins ou en le mettant sur le dos.

Pour réaliser les injections intraveineuses, le mieux est de tenir l’animal en le chevauchant et en lui levant la tête. On peut procéder de la même manière avec la chèvre, les cornes simplifient le travail.

* + 1. Soins aux agneaux

Après l’agnelage, il faut :

* désinfecter le cordon ombilical ;
* laisser la brebis nettoyer les agneaux ;
* laisser téter le petit (importance du colostrum) ;
* ne jamais séparer le petit de sa mère.

Lorsque les agneaux ont 5 jours, on leur fera une injection de fer (Alfafer) : injecter 2 ml par agneau en IM et répéter l’injection après 15 jours.

* + 1. Vaccination (Voir le Vétérinaire)

On peut vacciner contre l’Escherichia Coli à partir de 4 mois. Le protocole vaccinal est le même que pour les bovins.

Après 3 mois d’âge faire la vaccination contre la peste des petits ruminants avec le vaccin « capripestovax ». Pour assurer une bonne couverture vaccinale, il est recommandé lorsqu’on est dans la zone sud du Bénin de commencer la vaccination à mi-décembre et de finir au plus tard en fin mars.

*N.B : Avant toute vaccination, s’assurer que les animaux à vacciner sont sains, c’est-à-dire qu’ils ne font pas la diarrhée et ne présentent aucun signe de maladie. Seuls les vétérinaires sont habiletés à vacciner les animaux.*

**Tableau 1 : Calendrier de vaccination, concernant les moutons,**

**dans le Sud, le Centre et le nord du Bénin.**

|  |  |
| --- | --- |
| Zones | MOIS |
| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
| SUD |  | xx |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| CENTRE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NORD |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

* + 1. Déparasitage
* Déparasitage interne

Il faut déparasiter régulièrement les moutons qui sont très sensibles aux parasites (une étude récente montre que 90 % des ovins sont parasités). Le protocole suivant sera fortement conseillé aux éleveurs :

* éviter de faire pâturer les bovins et les ovins ensemble ; les faire plutôt alterner sur un pâturage.
* administrer un traitement antiparasitaire 3 fois par an : en début de saison des pluies, puis 4 mois après puis à l’arrivée des animaux dans les bas-fonds et rizières (changement de pâturage).

*NB : le premier traitement tue les parasites adultes, le deuxième traitement tue les formes immatures qui ont recontaminé les animaux et le troisième traitement vise à limiter la contamination de la nouvelle zone de pâturage. On traitera contre les parasites suivants :*

* strongles
* coccidies
* paramphistomum
* fasciola
* Déparasitage externe

Les parasites externes affectant les ovins sont principalement les tiques. Or les tiques transmettent des maladies parasitaires sanguines (cowdriose, piroplasmose, etc.) et spolient le sang des animaux. Il faut donc limiter l’infestation des animaux par les tiques en pratiquant régulièrement un déparasitage externe à l’aide de produits de douchage.

1. PARTIE II : PATHOLOGIES DES OVINS
	1. MALADIES PARASITAIRES
		1. Parasites digestifs
* Types parasitaires

90 % des ovins sont parasités par des vers digestifs. Le tableau suivant donne la prévalence pour les parasites les plus fréquents :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type de parasite** | **Localisation** | **Taux d’infection des ovins** |
| Strongles | Intestin grêle | 83 % |
| Coccidies\* | Muqueuse intestinale | 47 % |
| Paramphistomum | Muqueuse du feuillet (estomac) | 42 % |
| Douve (Fasciola) | Dans le foie (tissu et canaux biliaires) | 19 % |
| Strongyloïdes | Muqueuse intestinale des jeunes | 15 % |

\* Les coccidies infestent les adultes et les jeunes mais seuls les jeunes sont malades.

* Symptômes

Les symptômes du parasitisme sont les mêmes que chez les bovins :

* mauvais état général, affaiblissement ;
* diarrhée chronique ou persistante ou aiguë ;
* poil piqué ;
* œdème de l’auge (signe de parasitisme, surtout avec la douve) ;
* salivation, gonflement de l’abdomen ;
* amaigrissement ;
* anémie possible.

Les cycles parasitaires sont les mêmes que pour les parasites des bovins.

* Facteurs favorisants

Le parasitisme est nettement aggravé et favorisé par :

* une sous-alimentation ;
* une mauvaise hygiène de l’élevage ;
* une surpopulation à la bergerie ou au pâturage.

* Traitement et prophylaxie

Pour prévenir l’infestation parasitaire, il faut :

* éviter les pâturages fréquentés par beaucoup d’animaux ;
* maintenir une bonne hygiène d’élevage (nettoyer régulièrement la bergerie et les accessoires) ;
* éviter les points d’eau stagnants avec des végétaux (risque de douve) ;
* distribuer des aliments et de l’eau propre ;
* traiter régulièrement les animaux.

|  |  |
| --- | --- |
| **Parasite** | **Traitement** |
| Strongles | Albendazole, Closantel, Ivermectine, Lévamisole (Bolumisole 1) |
| Coccidiose | Amprolium  |
| Paramphistomum | Closantel |
| Fasciolose | Albendazole, Closantel, Ivermectine, Nitroxinil |
| Parasites externes | Amitraz, Deltaméthrine, Ivermectine |

* + 1. Parasites externes
* Les tiques

Les tiques spolient le sang des animaux et transmettent des maladies graves (cowdriose, piroplasmose). C’est pourquoi il faut lutter contre et traiter les animaux.

* La gale

Se référer au fascicule « bovins ». Les symptômes, traitements et prévention sont les mêmes.

* La teigne

Se référer au fascicule « bovins ». Les symptômes, traitements et prévention sont les mêmes.

* 1. MALADIES TRANSMISES PAR LES INSECTES
		1. La cowdriose

La cowdriose est une maladie due à une bactérie atteignant les ruminants, donc les bovins et ovins. Les ovins sont les plus sensibles. Elle est transmise aux animaux par les tiques (maladie non contagieuse mais inoculable). Sur le plan clinique, elle se caractérise par des signes nerveux et digestifs avec souvent des mortalités brutales.

* Symptômes :
* Forme suraiguë : forme la plus fréquente
* mortalité brutale en moins de 3 heures
* forte fièvre
* convulsions, pédalage
* diarrhée légère
* Forme aiguë :
* fièvre (40- 40.5°C)
* abattement, anxiété
* anorexie, arumination
* dyspnée intense, les membres antérieurs écartés, tête tendue sur l’encolure
* en fin d’évolution, on observe des signes nerveux : hyperesthésie cutanée, raideurs des membres et de l’encolure, crises d’excitation : convulsions, pédalage, tournis, poussée au mur.

Il peut y avoir des formes frustes avec des hyperthermies fugaces pouvant entraîner des avortements.

A l’autopsie, on peut observer un hydropéricarde (liquide autour du cœur) avec un liquide clair, citrin, jaune-paille. C’est un signe caractéristique de la cowdriose.

* Diagnostic différentiel :

Ne pas confondre avec les maladies à caractère foudroyant (le charbon bactéridien) et les maladies à symptômes nerveux (la rage).

* Surveillance de la maladie

L’objectif de la surveillance est de mieux connaître la fréquence de la maladie et sa répartition géographique pour mettre en place la meilleure stratégie de lutte.

Il s’agit pour les agents de terrains de :

* déceler les formes cliniques pouvant constituer une suspicion de cowdriose ;
* alerter le vétérinaire ;
* réaliser avec le vétérinaire des prélèvements à envoyer au laboratoire pour analyse.
* Définition de la suspicion :

On suspectera la cowdriose quand on observera les signes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Eléments** | **critères** |
| Clinique | mortalité brutale ou signes de détresses respiratoires puis de signes nerveux (pédalage, excitation, convulsions,…) précédant la mort |
| Nécropsie | hydropéricarde avec un liquide clair, jaune-citrin |

Que faire en cas de suspicion ?

* Déclarer la suspicion au vétérinaire ;
* Réaliser les prélèvements nécessaires (avec le vétérinaire) ;
* Traiter les malades (avec de l’oxytetracycline)
* Sensibiliser les éleveurs à détiquer les animaux.

En cas de confirmation par le laboratoire, informer les éleveurs sur la nature de la maladie ainsi que sur les mesures à prendre pour lutter contre cette maladie (détiquage, traitement).

* Traitement

Oxytétracyclines

* + 1. La bluetongue (fièvre catarrhale du mouton)

La fièvre catarrhale du mouton ou bluetongue est une maladie due à un virus. Elle n’est pas contagieuse mais est transmise par les piqûres de moustique et l’utilisation d’aiguilles contaminées (stériliser ses aiguilles !). La maladie touche les ovins.

* Facteurs favorisants :

Les animaux en mauvais état général (parasités, malades, malnutris,…) sont les plus sensibles et expriment la maladie.

* Symptômes:
* fièvre (jusqu'à 42°C), dépression.
* Inflammation (rougeur, œdème), ulcération, nécrose de la muqueuse buccale pouvant s’étendre sur les joues.
* Œdème et cyanose de la langue (langue bleue).
* l’œdème peut s’étendre jusqu’au niveau de l’auge, voire toute la tête de l’animal.
* hyper salivation, jetage abondant parfois strié de sang, haleine fétide.
* difficulté de préhension des aliments.
* boiterie (taches hémorragiques au niveau des onglons).
* avortement possible.
* difficultés respiratoires (dyspnée).
* amaigrissement dû à une dégénérescence musculaire.
* possible chute de la laine.
* mort dans les 8 à 10 jours ou guérison lente.

* Surveillance de la maladie

Il s’agit pour les agents de terrains de :

* déceler les formes cliniques pouvant constituer une suspicion de bluetongue ;
* avertir le vétérinaire ;
* réaliser avec le vétérinaire des prélèvements à envoyer au laboratoire pour analyse.
* Suspicion légitime : on suspectera la bluetongue en présence des signes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Eléments** | **Critères** |
| Epidémiologie | Animaux en mauvais état général : maigres, poils longs et ternes, langue bleue, avortements. |
| Clinique | Hyper salivation et jetage mucopurulents ; congestion, œdème puis ulcères de la muqueuse buccale et de la langue; boiterie. |

Il n’y a pas de traitement pour cette maladie.

* + 1. La piroplasmose (babésiose)

Se référer au dossier pratique « production bovine ».

* 1. LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR)

La peste des petits ruminants (PPR), due à un virus antigéniquement très proche du virus de la peste bovine (PB), se caractérise cliniquement par un état typhique, des érosions des muqueuses buccales et une atteinte pulmonaire. Elle s'étend en Afrique, du Sahara à l'équateur, et dans la péninsule arabe. Sous forme épizootique, elle entraîne de fortes mortalités, et sous forme enzootique elle favorise l'apparition de pneumopathies bactériennes. La prophylaxie fait appel à un vaccin contre la PB.

* Importance économique

La peste des petits ruminants entraîne de lourdes pertes chez les caprins et les ovins et constitue un obstacle réel au développement de l'élevage où elle sévit. D'autre part, en raison de sa répartition géographique et des relations antigéniques que son virus partage avec celui de la peste bovine (PB), elle interfère avec cette dernière et doit, de ce fait, être prise en compte lors des programmes de vaccination ou d'éradication de la peste bovine.

* Symptômes

La PPR affecte les petits ruminants et plus particulièrement les chèvres. Les moutons sont plus résistants. Chez les bovins, l'infection est inapparente mais entraîne l'apparition d'anticorps.

Les symptômes sont :

* Erosions étendues de la muqueuse buccale ;
* Hépatisation pulmonaire.

Les chèvres naines d'Afrique occidentale sont très sensibles à la peste des petits ruminants.

Cliniquement, il est impossible de la distinguer de la peste bovine lorsque celle-ci touche les moutons et les chèvres, ce qui explique, en partie, pourquoi elle est passée inaperçue pendant très longtemps. Après une incubation de courte durée (2 jours en moyenne), elle se traduit, dans les formes aiguës et suraiguës, par une forte hyperthermie, un thypus marqué, des érosions de toutes les muqueuses buccales, une atteinte pulmonaire qui est constante à l'inverse de ce que l'on observe dans les cas de PB, et dans les derniers stades, une diarrhée profuse. L'évolution est de 5 à 10 jours selon les cas mats, fréquemment, le tableau est compliqué par des infections bactériennes secondaires, notamment des pneumonies ou des broncho-pneumonies à pasteurelles.

* Epidémiologie

L'agent pathogène, le virus de la PPR.

La transmission se fait par vole aérienne, et la porte d'entrée du virus est la muqueuse naso-pharyngée. Par ailleurs, il n'existe pas de porteur chronique, l'évolution se faisant soit vers la mort, soit vers la guérison avec une immunité de longue durée, voire de toute la vie économique de l'animal.

L'espèce et la race jouent aussi un rôle important : les chèvres vont être nettement plus sensibles que les moutons et, parmi elles, les races guinéennes (chèvres naines d'Afrique de l'Ouest, chèvres kirdi, chèvres des lagunes) vont être plus sensibles que les races sahéliennes.

La PPR évolue sous forme épizootique avec une mortalité élevée, de l'ordre de 70 à 80% dans les pays côtiers du continent africain, de la Mauritanie au Bénin, selon un cycle d'apparition dans les villages, de quatre à cinq ans ; délai qui correspond à la reconstitution d'une population réceptive.

Par ailleurs, il faut signaler le rôle joué par la PPR dans l'épidémiologie de la PB. Après une atteinte par la PPR, les petits ruminants sont protégés contre la PB, ce qui signifie que dans les régions où les deux maladies coexistent, les moutons et les chèvres n'interviennent pas (ou très peu) dans la transmission du virus bovipestique, contrairement à ce qui se passe dans les pays où la PPR n'existe pas.

* Diagnostic et lutte

Le diagnostic clinique des formes aiguës ou suraiguës de la peste des petits ruminants n'est pas particulièrement difficile, mais il ne faut pas la confondre avec la peste bovine, et seul le laboratoire peut faire la distinction. Dans les formes frustes ou inapparentes, une infection par le virus PPR doit être soupçonnée chaque fois que des pneumopathies associées ou non à de la diarrhée sont observées.

Bien entendu, il n'existe aucun traitement spécifique de la PPR, mais une antibiothérapie peut être pratiquée pour éviter les complications bactériennes.

La prophylaxie, notamment dans les pays d'élevage extensif à nomadisme saisonnier où la PPR existe, ne peut être que médicale. Le vaccin contre la PB est obligatoire au Bénin.

* 1. LE PIETIN

Le piétin est une inflammation interdigitée très contagieuse. C’est une maladie due à des bactéries. Elle se transmet par les pâturages et les litières. La maladie s’exprime par une boiterie.

* Symptômes
* boiterie pouvant aller jusqu’au refus de se déplacer ;
* l’animal se déplace sur les genoux lorsque plusieurs pieds sont atteints ;
* la maladie persiste dans le troupeau si on ne traite pas ;
* odeur putride du pied ;
* lésions du pied (entre les deux doigts : inflammation puis nécrose) ;
* amaigrissement quand l’animal ne se déplace plus.
* Facteurs favorisants
* la boiterie sera plus intense chez les animaux lourds (béliers, brebis en fin de gestation) ;
* pâturage humide et / ou parcours blessant (cailloux) ;
* bergerie sale (surpeuplement, fumier non évacué) ;
* carence en zinc.
* Prévention
* Appliquer une quarantaine à tout nouvel animal qu’on souhaite introduire dans le troupeau ;
* hygiène d’élevage (nettoyer régulièrement la bergerie) ;
* prévoir le passage des animaux dans le pédiluve au retour en bergerie ;
* éviter les pâturages humides ;
* supplémenter les animaux en sulfate de zinc (0,5 g / animal / jour) ;
* parer les onglons (avec un sécateur, une rainette ou un couteau bien aiguisé).
* Traitement

Le traitement doit être précoce pour limiter la contamination de tout le troupeau. Trier les animaux atteints, les isoler dans un autre local et les traiter :

* un pédiluve permettra un traitement local collectif. Préparer une solution de sulfate de zinc à 20 %, remplir le pédiluve et laisser tremper les pieds des moutons pendant 30 minutes. Répéter l’opération après une semaine. Après le passage en pédiluve, les laisser sécher pendant une heure.

Attention : abreuver les moutons avant le traitement pour éviter qu’ils boivent la solution (toxique) ! Ce traitement local peut être appliqué individuellement avec un pulvérisateur ou une brosse.

* Injection d’antibiotique pénicilline-streptomycine ou tétracyclines ;
* Supplémenter tous les animaux en sulfate de zinc (0,5 g par animal et par jour).
	1. LES CHARBONS

Se référer au dossier pratique « production bovine » pour les charbons symptomatique et bactéridien. Les symptômes, traitement et prophylaxie sont les mêmes.

Vaccination : « bicharcoli ».

* 1. LA RAGE

Se référer au dossier pratique « production bovine ».